

DEMANDE DE RÉSERVATION DE PLACE

Pour la BRADERIE-BROCANTE de VERNEUIL-EN-HALATTE qui aura lieu le :

Partie réservée aux organisateurs

DIMANCHE 26 AVRIL 2026
à partir de 6 heures

DATE DÉPÔT DOSSIER
Ne pas remplir

Nom et Adresse des Organisateurs	Coordonnées du Demandeur
<p>MAIRIE de VERNEUIL-EN-HALATTE 7, Rue Pasteur 60550 - VERNEUIL-EN-HALATTE Tél : 03 44 25 09 08</p>	Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____
<p>Tout dossier qui arrivera après le 13 Avril ne sera plus prioritaire, y compris pour les riverains. Il sera en liste d'attente. Les organisateurs vous préviendront en cas de refus.</p>	<p>OBLIGATOIRE</p> Tél Domicile : _____ Tél Portable : _____

ARTICLES PRÉSENTÉS

GENRE D'INSTALLATION

- Table Barnum Camion-Magasin Tonnelle

EMPLACEMENT SOUHAITÉ

- Rue Victor Hugo côté Pair Côté impair **MÉTRAGE DEMANDÉ**
• Rue Pasteur 2 m 4 m 6 m

COMMENTAIRES (indiquez notamment si vous voulez être à côté de quelqu'un) :

- Place Piegaro
• Place de l'Église
• Place de la Mairie

Faire une croix très nette dans la case correspondant à votre choix

Les numéros d'emplacement seront à retirer impérativement à compter du 20 AVRIL 2026 à la MAIRIE de VERNEUIL-EN-HALATTE - PAS D'ENVOI PAR LA POSTE



VOTRE PLACE SERA ATTRIBUÉE PAR LES ORGANISATEURS

Signature :

MAIRIE DE VERNEUIL-EN-HALATTE

7, Rue Pasteur – 60550 - VERNEUIL-EN-HALATTE

Tél : 03.44.25.09.08 – Fax : 03.44.25.39.02

BRADERIE – BROCANTE DIMANCHE 26 AVRIL 2026

IMPLANTATION

- Rue Victor Hugo •
- Places de l'Église et de la Mairie •



Le placement sera assuré par les organisateurs

- Il est autorisé un maximum de 6 m par famille.
- Les familles qui se regroupent doivent chacune établir un dossier complet et les remettre tous ensemble à la MAIRIE de VERNEUIL-EN-HALATTE (7, Rue Pasteur) – PAS PLUS de 3 DOSSIERS
- L'électricité n'est pas fournie
- L'accès aux PORTES COCHÈRES devra être LAISSER LIBRE. Toutefois, les riverains occupant l'espace public devant leur porte d'entrée ou de garage devront s'acquitter des droits de place en vigueur pour les habitants.
- **Les implantations se font uniquement de 06h00 à 08h30.**
- **Aucun véhicule ne pourra quitter son stand ou venir à son stand entre 08h30 et 17h00**
- En cas d'accident ou incident, la commune se dégage de toute responsabilité.
- Une fois votre dossier accepté, il n'y aura aucun remboursement (encaissements effectués seulement si la brocante n'est pas annulée pour raisons sanitaires)
- La vente de nourriture est réservée aux professionnels.
- Selon les conditions sanitaires en vigueur au moment de la Brocante, le port du masque pourra être obligatoire sur les lieux de l'évènement
- **Aucun exposant sans réservation enregistrée et payée ne sera accepté le jour même**

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- 1) Remplir l'imprimé ci-joint
- 2) Joindre :
 - La photocopie de votre carte d'identité recto verso + le K-bis pour les professionnels
 - Un justificatif de domicile à votre nom.
 - Les frais d'inscription, PAR CHÈQUE ou en espèces (chèque au même nom que l'inscription et à l'ordre de RÉGIE FETES ET LOISIRS)
 - Pour le retour des numéros d'emplacement : une enveloppe avec votre nom, prénom.
- 3) Déposer votre dossier complet AVANT LE : **13 AVRIL 2026**
Tout dossier qui arrivera après cette date ne sera plus prioritaire, y compris pour les riverains. Il sera en liste d'attente. Les organisateurs vous préviendront en cas de refus.
A la MAIRIE de VERNEUIL-EN-HALATTE (Téléphone : 03 44 25 09 08) :

Lundi après-midi :	14 h 00 à 18 h 00
Du Mardi au Vendredi :	9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Samedi matin :	09 h 00 à 12 h 00
- 4) **Les numéros d'emplacement seront à retirer impérativement à compter du LUNDI 20 AVRIL 2026 jusqu'au samedi 25 Avril inclus à la MAIRIE de VERNEUIL EN HALATTE – PAS D'ENVOI PAR LA POSTE**



TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

FRAIS D'INSCRIPTION

Les droits de place s'élèvent à :

➤ <u>Pour les Vernoliens et les Associations de VERNEUIL-EN-HALATTE</u>	4,00 €	Pour 2 mètres linéaires
	8,00 €	Pour 4 mètres linéaires
	12,00 €	Pour 6 mètres linéaires
➤ <u>Pour les extérieurs particuliers</u>	10,00 €	Pour 2 mètres linéaires
	20,00 €	Pour 4 mètres linéaires
	25,00 €	Pour 6 mètres linéaires
➤ <u>Pour les professionnels</u>	12,00 €	Pour 2 mètres linéaires
	24,00 €	Pour 4 mètres linéaires
	36,00 €	Pour 6 mètres linéaires

Les habitants de VERNEUIL-EN-HALATTE ne sont pas autorisés à prêter leur identité permettant ainsi l'obtention d'un emplacement à des extérieurs.